

**PROGRAMME D'ÉCONOMIE SOCIALE DÉDIÉ À LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES :
QUÉBEC INVESTIT 4 MILLIONS \$ SUR TROIS ANS ET EN CONFIE LA GESTION À RECYC-QUÉBEC**

Québec, le mercredi, 13 avril 2005. – Le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) et leader adjoint du gouvernement, M. Thomas J. Mulcair, annonce que le gouvernement du Québec autorise la mise en oeuvre du *Programme d'aide aux entreprises d'économie sociale oeuvrant dans le cadre des plans de gestion des matières résiduelles*. Administré par la société d'État RECYC-QUÉBEC, le nouveau programme, doté d'un budget de quatre millions de dollars sur trois ans, est maintenant en vigueur et prendra fin le 31 mars 2008. Le financement sera assuré en grande partie par RECYC-QUÉBEC. Le MDDEP, en collaboration avec le ministère du Développement économique, de l'Innovation et des Exportations, y contribuera cette année pour un montant de 610 000 \$.

« *Ce programme va favoriser l'atteinte des objectifs environnementaux, sociaux et économiques prévus à la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008. Les entreprises d'économie sociale prennent une part active dans la mise en œuvre des plans de gestion des matières résiduelles, soutenant ainsi les municipalités, en particulier pour ce qui est de la récupération et du réemploi des matières telles que les textiles, les électroménagers, les meubles, le matériel informatique et autres* », a affirmé le ministre Mulcair à l'occasion d'une rencontre en présence de représentants du secteur de l'économie sociale et du milieu municipal, qui s'est déroulée à la ressourcerie *La Commode, fripes et trouvailles* de Québec.

Pour sa part, le ministre du Développement économique, de l'innovation et des Exportations, M. Claude Béchar, s'est réjoui de la mise en place de ce nouveau programme. « *Les entreprises d'économie sociale jouent un rôle très important dans le développement économique régional. Elles contribuent à la création d'emplois durables tout en offrant un service d'entraide à la communauté. Ce sont de véritables piliers de la redistribution des biens de consommation récupérés au Québec et nous sommes fiers de les appuyer* », a déclaré M. Béchar.

« *À mi-chemin de l'échéance de 2008 prévue à la politique québécoise, nous sommes heureux de contribuer à consolider les entreprises d'économie sociale oeuvrant dans la gestion des matières résiduelles au Québec. Ces entreprises favorisent la préservation des ressources et le développement économique du Québec et renforcent l'action des municipalités* », a indiqué pour sa part M. Robert Lemieux, président-directeur général de RECYC-QUÉBEC.

Les promoteurs visés par le programme sont des organismes d'économie sociale à but non lucratif, dont le siège social est au Québec et qui oeuvrent dans le secteur des matières résiduelles. L'aide financière accordée pourra atteindre jusqu'à 210 000 \$ et leur permettra d'élaborer des plans d'affaires, de consolider et d'étendre leurs activités ou d'implanter des entreprises d'économie sociale. Par leurs activités et les emplois qu'elles créent, ces entreprises participent à la vie économique et sociale de leur région. Leurs efforts de récupération contribuent aussi à la protection de l'environnement, en aidant la population à développer des attitudes de consommatrices et de consommateurs responsables.

Un comité d'évaluation présidé par RECYC-QUÉBEC analysera les demandes d'aide financière admissibles en concertation avec des représentants des milieux socio-économiques.

Le précédent *Programme d'aide aux entreprises d'économie sociale oeuvrant dans le secteur des matières résiduelles* avait permis la création et le maintien d'environ 1 100 emplois dans plus de 60 entreprises réparties dans 16 régions du Québec.

Rappelons que RECYC-QUÉBEC est une société d'État qui relève du ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. Créée en 1990, elle a pour mission de promouvoir, de développer et de favoriser la réduction, le réemploi, la récupération et le recyclage de contenants, d'emballages, de matières et de produits ainsi que leur valorisation dans une perspective de conservation des ressources. La Société est désignée pour coordonner les activités prévues à la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008*.

- 30 -

Source :

Chantale Turgeon
Attachée de presse
Cabinet du ministre du Développement durable,
de l'Environnement et des Parcs
Tél. : (418) 521-3911

Pierre Choquette
Attaché de presse
Cabinet du ministre du Développement
économique, de l'Innovation et des Exportations
Tél. : (418) 691-5650

Information :

Patrick Septembre
Conseiller en communication
Direction des communications
Tél. : (418) 521-3823, poste 4173

Sophie Gagnon
Responsable des communications
RECYC-QUÉBEC
Tél. : (418) 643-0394, poste 225